



Livret pédagogique

Master MEEF 2nd degré

Espagnol

2024/2025

inspe.univ-nantes.fr

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “Espagnol”

Structure de la formation

Le Master MEEF Mention Second Degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Le master MEEF Mention Second degré se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant d'espagnol. Il doit préparer les étudiants aux concours externes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français (en cas de recrutement par ce concours). Ce Master se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. Dans chacune des Unités d'Enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Par ailleurs, le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

De manière globale, des objectifs communs aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et le deuxième année (M2) :

- En M1, l'objectif est de s'engager sur un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s). Il s'agit également de découvrir et engager un premier travail sur le développement de compétences professionnelles lors des différents stages, en lien étroit avec une formation à et par la recherche (engageant à comprendre ce que peut-être une pratique réflexive).

- En M2, plusieurs objectifs sont visés : la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines, la professionnalisation des étudiants à travers les différents stages ainsi qu'une formation à et par la recherche (dans le but de former à une pratique réflexive).

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis de M2 se destinant à l'enseignement dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de six semaines réparties en 4 sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée. Pour les M2: le stage s'oriente vers un maximum de pratique accompagnée, de façon filée sur l'année (2 jours par semaine, avec de possibles périodes de stage massé selon les modalités retenues). Dans tous les cas, ces stages servent également d'appui à la rédaction d'un mémoire de recherche et contribuent à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle), cette demande de dispense sera étudiée au cas par cas par les responsables de parcours et de la Mention Second Degré.

La Maquette Mention Second degré se divise en trois Unités d'Enseignement

UE1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré

Elle permet aux étudiants d'appréhender la diversité des conditions d'exercice de leur métier futur, d'en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les contenus proposés reposent principalement sur deux sources de connaissances :

- Les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires.

- Les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours professionnel

UE2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves

Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

Le volume horaire de cette UE est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Les EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves des concours de recrutement et des évolutions des programmes d'enseignement du secondaire. En effet, au plan disciplinaire l'autonomie du professeur suppose une prise de recul voire une reconstruction de connaissances qui sont souvent trop automatisées pour pouvoir être enseignées.

Les EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s) sont par essence en lien avec les EC disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'enseignement/apprentissage, il doit produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner.

Ce bloc est également construit en lien étroit avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, ceci pour éviter un cloisonnement du travail théorique et véritablement faire dépasser aux étudiants le stade de la reproduction de pratiques courantes et celui de l'expérimentation intuitive. Les repères théoriques dispensés sont mis à l'épreuve des pratiques qu'ils permettent d'analyser, les questions professionnelles issues de la pratique sont travaillées en adossement aux travaux de recherche disponibles.

Dans ces EC, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, un suivi individualisé de l'étudiant est également proposé dans la cadre de la préparation aux différents concours, dans les EC ainsi que sous forme d'un suivi méthodologique par étudiant. Des concours blancs sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des nouvelles épreuves écrites et orales des différents concours.

UE3 : l'enseignant, praticien réflexif

Cette UE vise à inscrire l'étudiant, progressivement tout au long des deux années de Master, dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Il s'agit dans cette UE d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10, avec des notes suffisantes dans les EC non compensables.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit: il est subordonné à la décision du jury académique.

Les lieux de formation

À Nantes comme à Angers, les cours se déroulent selon les cas sur les sites de formation de l'Inspé ou à la faculté des Lettres et Sciences humaines.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
du 7 au 11 octobre 2024
du 25 novembre au 6 décembre 2024
du 3 au 14 mars 2025
du 12 au 16 mai 2025

Master 2 : Les journées de formation sont les lundis, mardis et mercredis (à l'Inspé ou à la fac selon les UE)

• **Etudiants en pratique accompagnée :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage filé le jeudi et vendredi, du 10 octobre à la fin mai, avec deux périodes de stage massé (du 25 novembre au 6 décembre 2024 et du 27 janvier au 7 février 2025)
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1

• **Etudiants contractuels :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage en responsabilité le jeudi et vendredi, à partir de la rentrée, sous réserve des décisions du Rectorat
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1

Date des examens et des vacances

Les examens sont majoritairement en contrôle continu.

Délibérations du jury pour la session 1 : 12 juin 2025

Examens 2^e session : du 30 juin au 3 juillet 2025

Délibérations du jury 2^e session : 8 juillet 2025

Interruption des cours : du 28 octobre au 1 novembre 2024 ; du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 ; du 17 au 21 février 2025 ; du 14 au 18 avril 2025 ; du 29 au 30 mai 2025

Concours CAPES (écrits) : mars 2025 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale:

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025-1374>

Responsables du parcours

pour l'Inspé :

Nantes : Pascaline.Ollittraut@univ-nantes.fr
Anne Chauvigné Diaz

Angers : Sandrine.Lucas@univ-nantes.fr

pour la composante universitaire :

Nantes : Frederic.Alchalabi@univ-nantes.fr

Angers : andrea.cabezasvargas@univ-angers.fr

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ESPAGNOL

Semestre 1 « parcours Espagnol »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 12 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	176	20
EC1 : Civilisation et littérature hispaniques EC2 : Langue espagnole (Thème version et faits de langue) EC3 : Histoire/Epistémologie de la discipline EC4 : Didactique de l'espagnol EC5 : Numérique associé à l'enseignement de l'espagnol	79 44 10 34 9	
UE 13 L'enseignant praticien réflexif	55	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève(*) EC2 : Se former à et par la recherche(*) EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi Recherche EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	14 24 15 1 1	
Total Semestre 1	264	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ESPAGNOL

Semestre 2 « parcours Espagnol »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	21 12	
UE 22 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	176	20
EC1 : Civilisation et littérature hispaniques EC2 : Langue espagnole (Thème version et faits de langue) (*) EC3 : Histoire/Epistémologie de la discipline EC4 : Didactique de l'espagnol EC5 : Numérique associé à l'enseignement de l'espagnol	79 44 10 34 9	
UE 23 L'enseignant praticien réflexif	62	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*) EC2 : Se former à et par la recherche (*) EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	20 24 15 2 1	
Total Semestre 2	271	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) PARCOURS ESPAGNOL

Semestre 3 « parcours Espagnol »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 32 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	96	20
EC1 : Civilisation et littérature hispaniques	24	
EC2 : Langue espagnole (Thème version et faits de langue) (*)	15	
EC3 : Accompagnement à l'écrit disciplinaire du concours	12	
EC4 : Didactique dans la classe, concepts et ingénierie	33	
EC5 : Accompagnement à l'écrit didactique du concours	12	
UE 33 L'enseignant praticien réflexif	51	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Se former à et par la recherche (*)	12	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC5 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	2	
Total Semestre 3	165	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS ESPAGNOL

Semestre 4 « parcours Espagnol »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 42 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	73	20
EC1 : Savoirs disciplinaires au service de la pratique enseignante	27	
EC2 : Ingénieries didactiques	45	
EC3 : Simulation oral 1	1	
UE 43 L'enseignant praticien réflexif	24	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève(*)	20	
EC2 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC3 : Suivi de projet personnel de l'étudiant	2	
Total Semestre 4	115	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE11
UE21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	33 heures / semestre	Format : CM - TD

Objectifs

Cette UE vise à doter les étudiants d'une connaissance générale du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, et ses problématiques transversales à toutes les disciplines. Elle doit permettre de développer la capacité à se situer dans un établissement en tant que futur enseignant.

Contenus

Il s'agit d'aborder les grandes problématiques et enjeux du monde scolaire (les droits et obligations des enseignants et des élèves ; l'autorité, les conflits scolaires et la loi dans la classe ; la diversité des publics, l'inclusion et en particulier des situations de handicap ; les processus d'orientation et d'évaluation des élèves ; la prévention des violences scolaires ; la laïcité et la lutte contre les discriminations ; la relation avec les familles ; l'éthique numérique ; etc.) et d'analyser ou concevoir, à travers une approche historique, juridique et/ou sociologique, des situations éducatives où ces questions s'expriment.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

Références conseillées

- Auduc, J. L. (2013), Le système éducatif français aujourd'hui. Un état des lieux, Paris, PUF.
- Barrère A. (2013), Ecole et Adolescence, De Boeck.
- Blaya C. (2006), Violence et maltraitance en milieu scolaire, Paris, Armand Colin.
- Blin J.F. et Gallais-Deulofeu (2004), Classes difficiles, Delagrave.
- Bonnéry Stéphane (2007), Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques, La Dispute.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.Y. (2000), Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs, Paris, Bordas.
- Clerc, F. (2010), Bien débuter dans l'enseignement, Hachette éducation.

- Dubet François (2010), Les places et les chances. Repenser la justice sociale, Seuil.
- Duru-Bellat, M. (2004), L'école des filles. Quelles formations pour quels rôles sociaux ?, L'Harmattan.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), Sociologie de l'école, A. Colin.
- Galland Olivier (2004), Sociologie de la jeunesse, Armand Colin, 2004.
- Jeffrey, Denis, Jocelyn Lachance et David Le Breton (2016), Penser l'adolescence, PUF.
- Kambouchner, Denis, Meirieu Philippe, Stiegler, Gautier, et Vergne (2012), L'école, le numérique et la société qui vient, Paris, Mille et une nuits.
- Kourilsky-Augeven C. (sous dir.) (1997), Socialisation juridique et conscience du droit, Paris, LGDJ.
- Mabilon-Bonfils B. (2005), L'invention de la violence scolaire, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- Merle Pierre (2002), La Démocratisation de l'enseignement, La Découverte, « Repères ».
- Millet M. et Thin D. (2005), Ruptures scolaires, L'école à l'épreuve de la question sociale, Paris, PUF.
- Obin et Agnès Van Zanten (2008), La Carte scolaire, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- Périer Pierre (2005), École et familles populaires. Sociologie d'un différend, Rennes, PUR.
- Périer Pierre (2010), L'ordre scolaire négocié, PUR.
- Prairat E. (2007), Questions de discipline à l'école, Érès.
- Prairat, E. (2009), De la déontologie enseignante, Paris, PUF.
- Perrenoud P. (2004), Dix nouvelles compétences pour enseigner, ESF.
- Perrenoud P. (2004), Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF.
- Poullaouec Tristan (2010), Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école, La Dispute.
- Rey B. & Zapata A. (1998), Connaître l'éducation nationale, Paris, PUF
- Rufo M., Choquet M. (2007), Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité, Ed. Anne Carrière.
- Troger Vincent et Jean-Claude Ruano-Borbalan (2017), Histoire du système éducatif. PUF, « Que sais-je ? ».
- Troger Vincent, Pierre-Yves Bernard, James Masy (2016), Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ? Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives. PUF, « Éducation et société ».

UE 12 et 22 EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	5 crédits ECTS
EC1 : Civilisation et littérature hispaniques	79 heures / semestre	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC a pour finalité essentielle la préparation aux épreuves du CAPES reposant sur des capacités d'analyse et de commentaire (épreuve écrite disciplinaire ; épreuve orale de leçon) à partir de supports variés (iconographiques, écrits, audio et vidéos) de toutes les aires géographiques hispanophones.

Contenus

Les contenus sont centrés sur le programme et la méthodologie des épreuves du CAPES. Ils prévoient des apports magistraux et des temps de mise en application par les étudiants.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Écrit 1h30	Écrit 3h
2 ^e session	Écrit 1h30	Écrit 3h

Références conseillées

- Antonio DE CAPMANY Y DE MONTPALAU, Centinela contra franceses, Françoise Étienne (éd.), Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2008.
- Rodolfo USIGLI, El gesticulador, Daniel Meyran (éd.), Madrid, Cátedra (Letras Hispánicas), 2022.
- Rafael CHIRBES, La caída de Madrid, Barcelona, Editorial Anagrama (Coll. Compactos), 2011 [1^{ère} édition 2000, Anagrama].
- Pavel GIROUD, El caso Padilla [A Contracorrientes Films, Ventú Producciones], 2022.

UE 12 et 22 EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	5 crédits ECTS
EC2 : Langue espagnole (Thème, version et faits de langue)	44 heures / semestre	Format : TD

Objectifs

Cet EC a pour finalité essentielle la préparation des deux épreuves écrites du CAPES, dans laquelle les candidats auront à réaliser un thème et/ou une version, ainsi qu'à décrire, analyser et expliciter des faits de langue.

Contenus

Les cours reposeront sur un entraînement régulier au thème et à la version et seront aussi l'occasion de mener une étude du fonctionnement de la langue en contexte.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Écrit 1h30	Écrit 3h
2 ^e session	Écrit 1h30	Écrit 3h

Références conseillées

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire

UE 12
et 22
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	2 crédits ECTS
EC3 : Histoire et épistémologie de la discipline	10 heures / semestre	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC a pour but de permettre aux étudiants de construire un point de vue critique sur les méthodologies pédagogiques et les approches didactiques propres à l'enseignement des langues vivantes. Le contexte institutionnel et social européen de l'enseignement des langues sera le contexte cible prioritaire.

Contenus

Le contenu du cours sera articulé autour des points suivants :

- rappel des courants théoriques des sciences de l'éducation et lien avec les différentes méthodologies dans l'apprentissage des LV ;
- généralité sur la didactique des langues secondes et étrangères ;
- analyse comparée des approches didactiques et didactologiques ;
- l'apprenant : l'évolution de son profil et de son statut suivant les approches méthodologiques ;
- l'approche communicative actionnelle et la notion d'authenticité de la tâche ;
- le concept de langue/culture en didactique des langues ;
- le CECRL et les programmes d'enseignement des LV ;
- le CECRL et l'enseignement de l'espagnol.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
2 ^e session	Dossier	Oral

Références conseillées

- Aguilar J., Bruderermann C. et Leclere M., Langues, cultures et pratiques en contextes : interrogations didactiques, Riveneuve, Paris, 2014
- Blanchet P. et Chardennet P., Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures, Edition des archives, Paris, 2011.
- Bellassen J., Medhat-Lecocq H., Ouvrard L., Ecritures, politiques linguistiques et didactique des langues, Edition des archives, Paris, 2012
- Berchoud M., Bi-plurilinguisme et éducation, éditions proximités – sciences du langage, Paris, 2019
- Beacco, Jean-Claude et Coste Daniel, L'éducation plurilingue et interculturelle, Paris, édition Didier, 2017.
- Le Thanh Khoi, L'éducation comparée, Paris, A. Colin, 1981
- De Queros J-M., L'école et ses sociologies, Paris, Nathan - 1995
- Alain, Propos sur l'éducation, Puf.
- Arendt, H., Crise de la culture / Condition de l'homme moderne, Folio-Essais.
- Piaget, Jean. Ou va l'Education ?, Paris, Denoel/Gonthier, 1972
- Postic, M. La relation éducative, Paris, PUF, 1986
- Vogt, Ch. La dialectique éducative, Paris, Le Cerf, 1981
- Meirieu Philippe Apprendre. oui, mais comment ? Paris, ESF, 1987,
- Jonnaert Philippe Conflits de savoirs et didactique. Bruxelles, De Boeck Université, 1988
- Develay Michel De l'apprentissage à l'enseignement Paris, ESF, 1992,
- Cornu Laurence, Vergnioux Alain, La didactique en questions, Paris, Hachette Education, 1992
- Vergnaud Gérard, Apprentissage et didactiques, où en est-on ?, Paris, Hachette Education, 1994.

UE 12
et 22
EC4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	6 crédits ECTS
EC4 : Didactique de l'espagnol	34 heures / semestre	Format : TD

Objectifs

Cet EC doit permettre aux étudiants d'appréhender le vocabulaire spécifique à la didactique de l'espagnol, comprendre comment sont conçus les programmes et connaître les contenus de ceux qui sont en vigueur dans le Second degré, de façon à intégrer la logique de la transposition didactique (corrélation entre les objectifs, les consignes et l'activité avérée des élèves). In fine, l'EC contribue à préparer les étudiants aux épreuves de discipline appliquée du CAPES (écrit n°2 et oral n°1) et, plus largement, à la prise en charge de séances et séquences lors de leurs stages de pratique accompagnée.

Contenus

- Etudier et analyser les programmes en vigueur ;
- Analyser et concevoir des unités de manuel et des séquences pédagogiques.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
2 ^e session	Ecrit 2h	Ecrit 2h

Références conseillées

Des bibliographies détaillées seront fournies au gré de l'avancée des cours.

UE 12
et 22
EC5

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	2 crédits ECTS
EC5 : Numérique associé à l'enseignement de l'espagnol	9 heures / semestre	Format : TD

Objectifs

Les enseignements de cet EC visent une utilisation pédagogique des outils numériques.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Dossier	Dossier
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

**UE 13
et 23**
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant praticien réflexif	S1 : 4 crédits ECTS S2 : 3 crédits ECTS
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève + Suivi de la mise en situation professionnelle	Semestre 1 : 14 heures Semestre 2 : 20 heures	Format : TD

Objectifs

En lien direct avec les différentes sessions de stage, cet EC vise à entraîner les capacités d'observation et d'analyse des situations d'enseignement pour en comprendre les composantes, le fonctionnement et les enjeux.

Contenus

- Travail sur les représentations (conscientes ou non) liées au métier ;
- Etayage du travail d'observation par la conception et la mobilisation de dispositifs de recueil de données et d'observation de l'activité des élèves et de l'enseignant ;
- Analyse de situations d'apprentissage basée sur des vidéos, des productions d'élèves, des fiches de préparations et/ou des notes issues de l'observation.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

Références conseillées

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (en ligne)

UE 13 et 23
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	L'enseignant praticien réflexif	S1 : 3 crédits ECTS S2 : 4 crédits ECTS
EC2 : Se former à et par la recherche + Suivi de la recherche	24 heures / semestre	Format : CM - TD

Objectifs

En lien étroit avec l'EC 'Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves' et les stages en établissement, cet EC doit permettre de comprendre les enjeux d'une démarche de recherche à visée professionnalisante, de faire acquérir les méthodes de travail propres à la recherche en didactique des langues et en sciences de l'éducation, et d'accompagner la construction et l'écriture du travail intermédiaire de recherche demandé en fin de M1.

Contenus

Le travail de recherche s'inscrit à l'intersection d'un champ scientifique (didactique, sociologie, psychologie, philosophie) et d'une question professionnelle. Cet EC permet de :

- Identifier les différents champs de recherche sur lesquels s'adosse la recherche en didactique des langues ;
- Utiliser des ressources issues de la recherche en didactique et en sciences de l'éducation ;
- Définir une problématique de recherche et mener un travail bibliographique permettant de déboucher sur la rédaction d'un premier cadre théorique.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Dossier	Dossier
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

Références conseillées

- Catroux, Michèle. (2018) Méthodologie de la recherche en didactique des langues. Paris : Editions Ellipses
 - Bibliographie thématique : <https://docs.google.com/document/d/1Zi-Z3166a0yT49HlrQOuPUTeYHE1N24gE1WYLQlcwKo/edit>
 - Site de l'APLV – Langues Modernes : <https://aplv-languesmodernes.org/>
 - Site personnel de Christian Puren : <http://www.christianpuren.com/>
 - Site du Secteur Langues du GFEN : <http://gfen.langues.free.fr/>
- Des orientations bibliographiques complémentaires seront données en fonction des champs de recherche retenus par chacun.

UE 13 et 23
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 1 Semestres 1 et 2	UE13/UE23 - L'enseignant praticien réflexif	Non évalué
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15 heures / semestre	Format : TD

Objectifs

Cet EC met les étudiants au travail de façon individuelle et collective. Il vise à les faire réfléchir sur leur propre relation au métier d'enseignant, pour qu'ils prennent conscience de ce qui est propre et singulier mais aussi pour ne pas s'y enfermer et repérer ce qui les rassemble au-delà de tout ancrage disciplinaire :

- au travers de la réflexion à la mise en place de projets, de dispositifs innovants et porteurs d'apprentissages et de réussite pour les élèves.
- par la prise de conscience des futures missions éducatives et des principes républicains que le professeur portera.
- dans une optique réflexive sur son parcours, au travers de la relation au savoir, aux figures qui l'ont incarné.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE31
UE41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
EC 1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement EC 2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	18 heures / semestre	Format : CM - TD

Objectifs

Cette UE vise à doter les étudiants d'une connaissance fine du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, et ses problématiques transversales à toutes les disciplines. Elle doit permettre de développer la capacité à analyser des situations éducatives en général et à se situer en particulier dans son établissement de stage.

Contenus

Les étudiants seront invités à travailler à travers des études de cas, à mobiliser leurs connaissances de sciences humaines et sociales pour analyser des situations professionnelles ordinaires et / ou complexes et à proposer des pistes d'action susceptibles pour apporter une réponse aux problèmes posés.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

Références conseillées

- Auduc, J. L. (2013), Le système éducatif français aujourd'hui. Un état des lieux, Paris, PUF.
- Barrère A. (2013), Ecole et Adolescence, De Boeck.
- Blaya C. (2006), Violence et maltraitance en milieu scolaire, Paris, Armand Colin.
- Blin J.F. et Gallais-Deulofeu (2004), Classes difficiles, Delagrave.
- Bucheton, Dominique et Yves Soulé, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », Éducation & didactique, vol. 3, no 3, 2009.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.Y. (2000), Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs, Paris, Bordas.
- Clerc, F. (2010), Bien débiter dans l'enseignement, Hachette éducation.
- Dubet François (2010), Les places et les chances. Repenser la justice sociale, Seuil.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), Sociologie de l'école, A. Colin.
- Kambouchner, Denis, Meirieu Philippe, Stiegler, Gautier, et Vergne (2012), L' école, le numérique et la société qui vient, Paris, Mille et une nuits.
- Kourilsky-Augeven C. (sous dir.) (1997), Socialisation juridique et conscience du droit, Paris, LGDJ.
- Mabilon-Bonfils B. (2005), L'invention de la violence scolaire, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- Millet M. et Thin D. (2005), Ruptures scolaires, L'école à l'épreuve de la question sociale, Paris, PUF.
- Périer P. (2010), L'ordre scolaire négocié, PUR.
- Prairat E. (2007), Questions de discipline à l'école, Érès.
- Prairat, E. (2009), De la déontologie enseignante, Paris, PUF.
- Perrenoud P. (2004), Dix nouvelles compétences pour enseigner, ESF.
- Perrenoud P. (2004), Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF.
- Rey B. & Zapata A. (1998), Connaître l'éducation nationale, Paris, PUF
- Robbes, Bruno, « Les trois conceptions actuelles de l'autorité », Les Cahiers Pédagogiques, mars 2008
- Rufo M., Choquet M. (2007), Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité, Ed. Anne Carrière.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	5 crédits ECTS
EC 1 : Civilisation et littérature hispaniques	24 heures	Format : TD

Objectifs

Cet EC a pour finalité essentielle la préparation aux épreuves du CAPES reposant sur des capacités d'analyse et de commentaire (épreuve écrite disciplinaire ; épreuve orale de leçon) à partir de supports variés (iconographiques, écrits, audio et vidéos) de toutes les aires géographiques hispanophones.

Contenus

Les contenus sont centrés sur le programme et la méthodologie des épreuves du CAPES. Ils prévoient des apports magistraux et des temps de mise en application par les étudiants.

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Ecrit 3h
2 ^e session	Ecrit 1h30

Références conseillées

- Antonio DE CAPMANY Y DE MONTPALAU, Centinela contra franceses, Françoise Étienvre (éd.), Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2008.
- Rodolfo USIGLI, El gesticulador, Daniel Meyran (éd.), Madrid, Cátedra (Letras Hispánicas), 2022.
- Rafael CHIRBES, La caída de Madrid, Barcelona, Editorial Anagrama (Coll. Compactos), 2011 [1ère édition 2000, Anagrama].
- Pavel GIROUD, El caso Padilla [A Contracorrientes Films, Ventú Producciones], 2022.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	5 crédits ECTS
EC 2 : Langue espagnole (thème, version, faits de langue)	15 heures	Format : TD

Objectifs

Cet EC a pour finalité essentielle la préparation des deux épreuves écrites du CAPES, dans laquelle les candidats auront à réaliser un thème et/ou une version, ainsi qu'à décrire, analyser et expliciter des faits de langue.

Contenus

Les cours reposeront sur un entraînement régulier au thème et à la version et seront aussi l'occasion de mener une étude du fonctionnement de la langue en contexte.

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Ecrit 3h
2 ^e session	Ecrit 1h30

Références conseillées

Des bibliographies détaillées seront fournies en début d'année universitaire.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	Non noté
EC 3 : Accompagnement à l'écrit disciplinaire du concours	12 heures	Format : TD

Objectifs et Contenus

Réalisation et correction de questions type concours (écrit n°1).



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	10 crédits ECTS
EC 4 : Didactique dans la classe, concepts et ingénierie	33 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC vise à conforter les compétences de construction et de mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte les savoirs didactiques disponibles et la diversité des élèves et groupes-classe.

Contenus

A partir d'une réflexion sur des points ciblés de la didactique des langues-cultures (travail sur les différentes activités langagières, évaluation, différenciation, ...), il s'agira, en atelier, de concevoir des activités, séances et séquences transférables sur le terrain de stage dans lesquelles ces problématiques s'incarnent.

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Dossier
2 ^e session	Dossier

Références conseillées

Des orientations bibliographiques seront fournies au gré de l'avancée des cours.

UE32
EC5

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	Non évalué
EC 5 : Accompagnement à l'écrit didactique du concours u concours	12 heures	Format : TD

Objectifs et Contenus

Réalisation et correction de questions type concours (écrit n°2).

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit
Dispensé d'assiduité	Ecrit 6h
2 ^e session	Dossier

UE42
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	8 crédits ECTS
EC 1 : Savoirs disciplinaires + Simulation d'oral	27 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC a pour finalité essentielle la préparation aux épreuves du CAPES reposant sur des capacités d'analyse et de commentaire (épreuve écrite disciplinaire et/ou épreuve orale de leçon) à partir de supports variés (iconographiques, écrits, audio et vidéos) de toutes les aires géographiques hispanophones.

Contenus

Les contenus sont centrés sur le programme et la méthodologie des épreuves du CAPES. Ils prévoient des apports magistraux et des temps de mise en application par les étudiants, ainsi que des simulations d'oraux de concours.

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu oral
Dispensé d'assiduité	Oral 30 min
2 ^e session	Oral 30 min



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	12 crédits ECTS
EC 2 : Ingénierie didactique + Simulation d'oral	45 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC a pour double finalité de conforter les compétences professionnelles de construction et de mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage ET la préparation méthodologique aux épreuves de didactique appliquée du CAPES (écrit n°2 et oral n°1).

Évaluation

Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Oral
2 ^e session	Dossier

Contenus

- Poursuite des ateliers didactiques entamés au semestre précédent ;
- TICEL ;
- Entraînement sur des sujets type concours (écrit n°2 et oral n°1).



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant praticien réflexif	S3 : 3 crédits ECTS S4 : 7 crédits ECTS
EC 1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève + Suivi de la mise en situation professionnelle	20 heures / semestre	Format : TD

Objectifs

Cet enseignement doit aider les étudiants à entrer dans une démarche réflexive leur permettant d'analyser leur propre activité professionnelle de stage - seul ou entre pairs - et, dans une perspective transformative, à les faire réinvestir les résultats de leur réflexion dans l'action.

Évaluation

	Semestre 1	Semestre 2
Régime ordinaire	Contrôle continu écrit et/ou oral	Contrôle continu écrit et/ou oral
Dispensé d'assiduité	Dossier	Dossier
2 ^e session	Dossier	Dossier

Contenus

L'analyse des pratiques est organisée à partir des propositions des étudiants, par exemple sous la forme de GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives), de vidéoformation, de jeu de rôles et de simulation, d'entretien d'explicitation, d'atelier d'écriture ou encore via la reprise de supports de cours.

Le suivi de l'activité professionnelle du stagiaire s'appuie également sur l'accompagnement conjoint d'un tuteur d'établissement et d'un tuteur Inspé, qui peut venir effectuer une visite conseil sur le lieu de stage.

Références conseillées

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (en ligne)



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant praticien réflexif	4 crédits ECTS
EC 2 : Se former à et par la recherche pour enseigner + Suivi de la recherche	12 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC, dans la continuité du travail engagé en première année de Master, vise à accompagner les étudiants jusqu'au bout de leur démarche de recherche, notamment en les engageant désormais à confronter leur problématique et lectures théoriques avec des données empiriques. In fine, il s'agira de rédiger et soutenir un mémoire conçu comme un véritable outil de développement professionnel.

Contenus

Les séminaires sont le lieu d'une reprise collective de l'avancée dans le mémoire.

Les discussions, encadrées par le directeur de recherche, conduisent à des recommandations (de lectures, d'analyse et de production de données, de mise en forme du travail).

Évaluation

Régime ordinaire	Soutenance
Dispensé d'assiduité	Soutenance
2 ^e session	Soutenance

Références conseillées

- Catroux, Michèle. (2018) Méthodologie de la recherche en didactique des langues. Paris : Editions Ellipses
 - Bibliographie thématique : <https://docs.google.com/document/d/1Zi-Z3166a0yT49HlrQOuPUTeYHE1N24gE1WYLQlcwKo/edit>
 - Site de l'APLV – Langues Modernes : <https://aplv-languesmodernes.org/>
 - Site personnel de Christian Puren : <http://www.christianpuren.com/>
 - Site du Secteur Langues du GFEN : <http://gfen.langues.free.fr/>
- Des orientations bibliographiques complémentaires seront données en fonction des champs de recherche retenus par chacun.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Espagnol		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant praticien réflexif	Non évalué
EC3 - (S3) : Se projeter dans le métier de professeur EC3 - (S4) : Suivi du projet personnel de l'étudiant	Semestre 3 : 15 heures Semestre 4 : suivi individuel	Format : CM - TD

Objectifs

Cet EC met les étudiants au travail de façon individuelle et collective. Il vise à les faire réfléchir sur leur propre relation au métier d'enseignant, pour qu'ils prennent conscience de ce qui est propre et singulier mais aussi pour ne pas s'y enfermer et repérer ce qui les rassemble au-delà de tout ancrage disciplinaire :

- au travers de la réflexion à la mise en place de projets, de dispositifs innovants et porteurs d'apprentissages et de réussite pour les élèves.
- par la prise de conscience des futures missions éducatives et des principes républicains que le professeur portera.
- dans une optique réflexive sur son parcours, au travers de la relation au savoir, aux figures qui l'ont incarné.

Le travail mené doit pouvoir nourrir l'oral n°2 du CAPES.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIER S DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles « que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des « professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune » et des « praticiens experts des apprentissages », deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de

la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle

de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir

une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux

épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développe-

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

ment des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservice de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

